



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Kawartha Downs	Fraserville		
Date	Vendredi 5 juillet 2024	Heure de départ	19 h	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 7 : Nuageux (Temp. : 26 °C) Courses 8 à 9 : Pluie de faible intensité (Temp. : 26 °C)	Vent	14 km/h (Nord-Ouest)	
État de la piste	Courses 1 à 9 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	9	Courses de qualification	2 SC	Inscriptions totales 60/67
Total des paris mutuels	\$ 38,069			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Weber Michael	Juge associé Coles Sharla	Juge associé
--------------------------------------	-------------------------------------	---------------------

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Aucun examen de film ni d'autres problèmes signalés pour aujourd'hui.

Courses :

- Mark Johnson a été autorisé à se retirer d'une course.

- Le #8, "GAMBLER GASS", (Reginald Gassien), n'était pas en position à la barrière de départ lorsque le juge de départ a relâché le peloton.
Steve Skene, le juge de départ, a accepté l'explication qu'a donnée M. Gassien et aucune sanction ne lui a été imposée.

Le #8 a subi un bris d'équipement (fer) après le départ et a terminé la course avec de l'équipement brisé.

Le #3, "NAUGHTY PURSUIT", (Darcy Clancy), a terminé la course distancé et devra se qualifier pour la performance.

L'entraîneur, Darcy Clancy, en a été avisé.

Rien d'autre à signaler.

2. Rien à signaler.
3. Nous avons discuté de la cadence de la course avec le conducteur du #3, "CODY MOMENT", (Doug Hie), au sujet du deuxième quart (28¹ 59¹ 128 156³). Compte tenu de la classe et des circonstances de la course, M. Hie a été averti conformément à la règle de la CAJO 22.05.01(k) (cadence comparable à celle de la classe).
Rien d'autre à signaler.
4. Rien à signaler.
5. **Enquête** au sujet du vainqueur de la course, le #3, "LAYDEE FREIGHT", (Doug Hie), dans le dernier virage, sur une éventuelle sortie de piste.
Le #3 s'est rendu à l'intérieur d'un pylône sans en tirer d'avantage.
Aucune infraction signalée.
Rien d'autre à signaler.
6. Rien à signaler.
7. Rien à signaler.
8. Reprise de départ puisque le #5, "CLODAM BAYAMA", (Reg Gassien), n'a pas voulu tourner.
Rien d'autre à signaler.
9. **Enquête et objection déposée par le conducteur** du #1, "BLAKESAGENT", (Loic Gueriel), le vainqueur de la course, contre le #3, "BUCK N BETTOR", (Reginald Gassien), arrivé en 3^e position, avant le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille.
Après avoir visionné la vidéo de la course et discuté avec les deux conducteurs (M. Gassien a déclaré que le #1 était sorti et l'avait forcé à reprendre son cheval ; M. Gueriel a déclaré qu'il avait de la place pour sortir), l'objection a été retenue.

Le #2 a terminé la course en 1^{re} position, mais a été placé en 3^e position pour avoir provoqué l'obstruction (règle de la CAJO 22.09).

M. Gueriel assistera à un examen concernant la règle 22.05.01 (a) de la CAJO (aller à l'intérieur obligeant un autre conducteur à amener son cheval à changer son allure).

Rien d'autre à signaler.

Réclamations :

Aucune